

OMPI



WO/GA/24/8
ORIGINAL : anglais
DATE : 20 août 1999

F

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'OMPI

Vingt-quatrième session (14^e session ordinaire)
Genève, 20 - 29 septembre 1999

INSTITUTIONNALISATION D'UNE
JOURNÉE MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Proposition de la République populaire de Chine

1. Dans une lettre datée du 9 août 1999, la directrice de l'Office de la propriété intellectuelle de la République populaire de Chine a demandé au directeur général de l'OMPI de communiquer aux États membres de l'Organisation une proposition concernant l'institution d'une "Journée mondiale de la propriété intellectuelle", qui serait célébrée chaque année le 26 avril. Une traduction de cette lettre est jointe en annexe au présent document.

2. *L'Assemblée générale est invitée à se prononcer sur cette proposition.*

[L'annexe suit]

ANNEXE

Traduction de la lettre datée du 9 août 1999 adressée par Mme Jiang Ying, directrice de l'Office de la propriété intellectuelle de la République populaire de Chine, à M. Kamil Idris, directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle :

Monsieur le Directeur général,

En septembre va se tenir à Genève la trente-quatrième série de réunions des assemblées des États membres de l'OMPI.

Avec le XXI^e siècle s'annonce une ère de l'économie fondée sur les connaissances et des techniques de l'information, où la propriété intellectuelle sera un puissant facteur de progrès économique et social. Il devient donc d'une importance vitale pour l'économie nationale, pour le niveau de vie des populations et pour les relations internationales de consolider et d'améliorer progressivement le système de protection de la propriété intellectuelle, aussi bien dans les pays industrialisés que dans les pays en développement. Afin de poursuivre l'action de sensibilisation à la protection de la propriété intellectuelle, d'étendre l'influence de celle-ci à travers le monde, d'inciter les pays à faire largement connaître les lois et règlements existant en la matière, de mieux faire comprendre au public l'aspect juridique des droits de propriété intellectuelle, d'encourager l'invention et l'innovation dans différents pays et de renforcer les échanges internationaux dans le domaine de la propriété intellectuelle, la délégation chinoise aimerait proposer que l'OMPI adopte le 26 avril, date où l'on commémorera l'an prochain le 30^e anniversaire de sa fondation, comme "Journée mondiale de la propriété intellectuelle", à célébrer ensuite chaque année. Dans cette optique, la délégation chinoise demande à l'OMPI de soumettre la proposition ci-dessus pour examen à l'Assemblée générale. J'en suis profondément convaincue, l'idée de proclamer une "Journée mondiale de la propriété intellectuelle" recueillera un écho favorable auprès de tous les États membres et cette manifestation, chaque année à date fixe, contribuera à focaliser l'attention et l'intérêt du monde entier sur le thème "propriété intellectuelle et XXI^e siècle".

Veillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'assurance de ma considération distinguée.

[Fin de l'annexe et du document]